

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 15 avril 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 avril 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Gauchet, A.](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le recrutement d'un directeur des constructions du Familistère de Laeken. Sur l'école de Laeken : Godin voudrait discuter des conditions d'installation d'une école avec Bokstaël de la commune de Laeken.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Construction](#), [Emploi](#), [Habitations](#)

Personnes citées [Bokstaël \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\) - Familière](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation2 p. (66r, 67v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Jules Gauhat
11 juillet 1885

Cher Monsieur Gauhat,

J'ai bien reçu votre lettre
du 5^{me} et les demandes
d'emploi des conducteurs
de constructions. Je ne
trouve pas absolument
dans ces demandes ce
que je désirerais.

Ensuite, celle que vous
me recommandez de faire
peut moyennant son
appointement de doas.
Cela dépasse nos moyens.

Ensuite aucun de ces
moyens n'est à ma portée

affir de garanties
suffisantes touchant la
construction des batte-
tations. Nous ont partici-
culièrement fait des
travaux publics :

Je crois qu'en payant
200 francs, 210 au
plus, nous pourrions
trouver le directeur capa-
ble dont nous avons
besoin, tout les postes
devant être envoiés dès
l'heure du complot.

Quant à l'école,
je me ferai un plaisir
d'en aller causer avec
le maître. Il est à ma

de mes voyages à
Laeken. Mais en
attendant je crois devoir
vous faire une observation.
Je ne comprends pas
comment, pourvoissant
les locaux et tout le ma-
tériel des classes, nous
avions à payer quel-
que chose concernant nos
élèves.

Vous me dites bien,
il est vrai, que la com-
mune louerait l'école
à la Ville, si ce n'est
que l'acte soit accorde
l'autorisation que la

commune ferait de
cette école, mais ce n'est
peut-être le moins des malades
que mes enfants y recevraient
un droit gratuit. Cela
du reste est affaire de
conventions, c'est pour-
quoi il me semble néces-
saire d'en parler avec
M. Bottstaël pour
arriver à une entente.

Bien à vous.